


 MAIRIE DE
TERRANJOU

 13 mai 2019

 3 documents

REVUE DE PRESSE DE TERRANJOU

1



Martigné-Briand Rassemblés contre la loi Blanquer

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, samedi 11 mai 2019

2



Maine-et-Loire - Brissac-Loire-Aubance « On aspire à plus de reconnaissance »

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, samedi 11 mai 2019

3



Martigné-Briand - Terranjou Premier city-stade à Notre-Dame-d'Allençon

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, samedi 11 mai 2019

Martigné-Briand Rassemblés contre la loi Blanquer

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, samedi 11 mai 2019, 182 mots

Il y avait du monde jeudi matin devant l'école Gloriette à Martigné-Briand. Des parents d'élèves étaient là pour alerter et expliquer aux autres parents ce qu'ils craignent si cette loi venait à être appliquée. Ils sensibilisent notamment sur la remise en cause de la liberté d'expression des personnels d'éducation, le regroupement d'écoles, les dangers de la création d'établissements publics locaux d'enseignements internationaux, le recours possible aux jardins d'enfants, la possibilité de recruter des étudiants pour enseigner... Ils refusent donc une sorte de privatisation pouvant mettre fin à la mixité sociale à l'école.

Les manifestants ont bien entendu et noté les 141 amendements proposés par le Sénat, mais cela leur paraît insuffisant et ils souhaitent le retrait pur et simple de cette proposition de loi Blanquer.

En complément de cette opération, les parents étaient appelés à un mouvement écoles mortes ce vendredi, et ce afin d'exprimer leur mécontentement. L'action a porté ses fruits puisque 50 élèves sur 132 sont restés à la maison et manquaient à l'appel ce matin.



Les parents d'élèves, devant l'école, expriment leur mécontentement.

Maine-et-Loire - Brissac-Loire-Aubance « On aspire à plus de reconnaissance »

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, samedi 11 mai 2019, 297 mots

La perte de quatre journées de RTT passe mal au centre hospitalier Layon-Aubance. Le personnel de la résidence Pannetier a débrayé jeudi. Du jamais vu dans l'établissement.

Christophe Fauconnier, 53 ans, ne passe pas pour un va-t-en-guerre. Sa barbe fleurie et sa blouse blanche respirent même une odeur de sagesse, à la résidence Pannetier où il travaille comme aide-soignant.

Une heure de débrayage jeudi en début d'après-midi. Une photo devant les grilles de l'établissement. Avant qu'un petit groupe rejoigne, au Ralliement à Angers, la manifestation de la fonction publique. « *Trop, c'est trop,* » martèle Christophe Fauconnier. Il a pris fin avril les rênes d'une section syndicale affiliée à Force ouvrière avec une quinzaine de ses collègues.

« Quatre jours de RTT en moins »

« *La conséquence d'un vrai ras-le-bol,* » explique-t-il, évoquant « *ces problèmes récurrents que sont le manque de personnel, les conditions de travail, le manque de reconnaissance. Mais jusqu'à présent, on arrivait toujours à s'arranger pour que ça marche.* » La décision prise en revanche par la direction de « *supprimer quatre jours de RTT, en réduisant de 8 minutes par jour le temps de travail, avec des horaires du type 13 h 38 ou 14 h 32* », ne passe pas.

Jeudi, donc, Christophe, Aurélien, Patricia et les autres ont affiché leur grogne devant les grilles de la résidence Pannetier à Brissac-Loire-Aubance. « *Toutes catégories confondues, personnel soignant, infirmiers, agents de service, on était tous grévistes* », affirment-ils, « *même si certains d'entre nous étaient assignés à leur poste.* » Et la section syndicale va désormais essaimer sur les trois autres sites (Martigné-Briand, Thouarcé et Faye-d'Anjou) de l'établissement.



Le personnel de la résidence Pannetier veut faire connaître les raisons de son ras-le-bol.

Martigné-Briand - Terranjou Premier city-stade à Notre-Dame-d'Allençon

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, samedi 11 mai 2019, 215 mots

Le conseil municipal s'est réuni lundi, à Chavagnes-les-Eaux. Les élus ont accueilli un représentant de La Poste chargé de présenter un projet d'adressage des rues et des habitations. Le maire, Jean-Pierre Cochard, précise : « À l'issue de cette présentation, vous aurez à décider si la commune aura recours à cette entreprise pour finaliser la numérotation des habitations dans notre territoire. C'est un budget mais cela facilitera l'intervention de toute entreprise de services auprès des habitants ». En fin de conseil, un avis favorable a été formulé pour un coût évalué à 7 500 € HT.

City-stade. Cet ensemble sportif, destiné aux jeunes, sera finalement installé à Notre-Dame-d'Allençon, ancien terrain de football. Le coût global, avec parking adjacent, d'élève à 72K € TTC. Il pourrait être opérationnel après l'été.

Éclairage public. Vote positif sur le budget de l'installation de candélabres rue du Trésor à Notre-Dame-d'Allençon, à Chavagnes sur le trajet de la boulangerie à la rue de Vilvert et dans les villages de Martigné.

Téléphone. Un pylône Orange sera installé à l'automne à Chavagnes, la Communauté de communes a donné son accord. Espérons que cela mettra fin aux problèmes rencontrés.

Boulangerie. Le projet d'installation d'une boulangerie Becam à Martigné est toujours en cours. Les travaux pourraient avoir lieu cet été.